

Aspects de l'évolution de la terminologie traductionnelle au Canada

*Dorothy Nakos
Univ. Laval, Québec*

Le répertoire des mots spécialisés appartenant à des domaines techniques et scientifiques a commencé très tôt au Canada français car le vocabulaire spécialisé n'était pas toujours consigné dans des écrits et ne suivait pas nécessairement l'évolution de la langue française d'Europe. Des efforts étaient donc consacrés à la désignation de réalités connues au Canada français sous diverses étiquettes, parfois dialectales, parfois anglicisées. C'est ainsi que dès sa création en 1902, la Société du Parler français au Canada se mit à relever et à analyser des expressions pour répondre aux besoins des usagers, un peu à la manière des comités terminologiques actuels d'entreprises, d'universités ou de ministères qui traitent, entre autres choses, les demandes de clients sur des points de langue. Évidemment, les méthodes et moyens alors utilisés étaient assez rudimentaires. Les travaux de la Société du Parler français ont donné lieu en 1930 au *Glossaire du Parler français au Canada*, ouvrage qui retraçait trois siècles d'enracinement du français au Canada. Ce glossaire servit à son tour de fondement aux travaux de Louis-Alexandre Bélisle, maître d'oeuvre du *Dictionnaire Bélisle de la langue française au Canada* publié au cours des années 50, comprenant 35.000 entrées et qui a d'ailleurs été consacré par l'Académie française.

J'ai retenu cet ouvrage parce que l'auteur est l'un des premiers Canadiens qui, à ma connaissance, a façonné un dictionnaire en grande partie au service du métier, et ce au XX^e siècle. En effet, il attachait une grande importance à la désignation des activités et des

réalités propres à certains domaines qu'il avait pu côtoyer. On lit ce qui suit dans la préface:

Né sur une modeste ferme [...] [j'ai] assisté au défrichement du sol et suivi le cycle des travaux de la ferme. De toutes ces choses, le vocabulaire m'a été fourni en apprenant tout simplement à parler à la manière de mes parents et de mon entourage. Mais en plus de cultiver la terre, mon père était [...] meunier, et une importante scierie mécanique [...] fonctionnait [...], ce qui m'a permis de me familiariser très tôt avec plusieurs aspects des opérations forestières et d'en acquérir la terminologie, tout en m'initiant, dans le moulin à farine, au vocabulaire de la mécanique primitive, encore peu contaminé par les anglicismes, dont une meunerie du début de ce siècle, mue par une roue à aubes et utilisant des meules de pierres importées des «vieux pays», conservait comme un précieux héritage les termes typiquement français.

Plus tard, il étudia la comptabilité, obtint un diplôme de pratique bancaire et commerciale puis enseigna le français des affaires ainsi que la technique des marchés mobiliers. Il traduisit plusieurs traités techniques.

On peut dégager deux voies depuis la parution du *Dictionnaire Bélisle*. L'une est axée sur la *dialectologie* et la *lexicologie* canadiennes: d'une part, certains chercheurs tiennent compte essentiellement du caractère oral du français canadien en établissant des liens avec le parler régional de France, comme ce fut le cas de l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* sous l'égide de Gaston Dulong, ce dernier ayant aussi publié le *Dictionnaire des canadianismes* en 1989. Bélisle, comme on l'a vu, a également fait état de l'oralité de la langue quand il affirma que le vocabulaire des travaux de la ferme lui fut «fourni en apprenant à parler à la manière de mes parents et de mon entourage». D'autre part, des chercheurs étudient surtout le français écrit au Canada et publient des dictionnaires comme le *Dictionnaire du français plus* et tout récemment, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. L'autre voie, celle que nous allons davantage approfondir est axée sur la *pratique terminologique*. Bélisle avait posé les jalons d'une démarche terminologique succincte lorsqu'il mentionna dans sa préface la

«nature quasi encyclopédique des recherches et de la documentation [...] que m'ont imposées mes traductions techniques». Comme tout traducteur consciencieux, Bélisle cherchait dans la documentation une confirmation de l'usage sans doute, mais aussi des précisions sur le sens des mots.

Traduction et terminologie

De fait, l'histoire de la terminologie canadienne est liée à l'activité de traduction depuis toujours présente au Canada, mais surtout à partir de la défaite des Canadiens français en 1760. En effet, jusqu'à la conquête de la Nouvelle-France, le français oral était le fait de l'habitant et le français écrit celui des administrateurs venus de France. Après la conquête par les Anglais en 1760, les Français ont dû composer avec les Anglais. La langue française n'a pas disparu pour autant: elle s'est maintenue grâce à la volonté des habitants, l'éducation dispensée par les ecclésiastiques et aussi la mansuétude du haut commandement anglais dirigé par le général Murray. C'est à partir de cette époque que la traduction écrite devint nécessaire; elle était surtout de nature administrative.

Plus près de nous, deux lois ont consacré la traduction au plan fédéral: en 1934, la *Loi sur le Bureau des traductions* visant à centraliser la traduction sous l'autorité du Secrétariat d'État et en 1969, la *Loi sur les langues officielles* donnant le droit à tout citoyen canadien de s'exprimer et de recevoir des services dans la langue officielle de son choix. Cette dernière était due à la vision du premier ministre canadien de l'époque, Pierre Trudeau, qui voulait faire du Canada un pays bilingue d'un océan à l'autre. La Loi de 1969 allait souligner le début d'une ère fructueuse où le français, langue d'une minorité, acquerrait officiellement un statut égal à celui de l'anglais, langue de la majorité. Les quelque 1.200 traducteurs du Bureau des traductions relevant du Secrétariat d'État traduisaient systématiquement tous les documents provenant de l'Administration fédérale, généralement écrits en anglais, non plus des documents essentiellement administratifs et juridiques. Ils ont joint les rangs des traducteurs travaillant dans d'autres organismes dont la responsabilité était de rendre le message d'un texte de départ, anglais dans 90 pour cent des cas, en assurant l'exactitude du transfert et le respect de la tonalité en langue d'arrivée. Les textes à traduire étaient de plus en plus

spécialisés et touchaient tous les domaines possibles, allant de la gestion du personnel à la fabrication de lasers. Les traducteurs ne trouvaient plus dans les outils lexicographiques réponse à leurs nombreuses questions et se «débrouillaient» en consultant des spécialistes et les monographies à leur disposition; et à défaut d'équivalents précis, ils avaient souvent recours à des périphrases ou à des créations personnelles.

Années 70

Les années 70 ont été marquées par le souci de donner à la terminologie ses lettres de créance. Jusque là, la définition de la *terminologie* se confondait avec celle de la *nomenclature* qui est en fait une liste d'appellations ou encore avec celle du répertoire des termes d'un domaine avec définitions (*vocabulaire*) ou sans définitions (*lexique*). Ce n'est qu'à la suite des travaux de Robert Dubuc, Marcel Paré et d'autres, de colloques portant sur la méthode terminologique* principalement organisés par Guy Rondeau, professeur de terminologie maintenant décédé, et de l'informatisation des données que la discipline de la terminologie au Canada s'est différenciée, notamment de la lexicologie. Il était dorénavant possible d'identifier plus clairement les traits distinctifs de la terminologie dont les principaux sont les suivants: 1° l'analyse porte sur des *termes*, c'est-à-dire des expressions figées, surtout substantivées et parfois verbales n'ayant qu'un seul sens à la fois dans un domaine donné et dont on ne peut pas séparer ni déplacer les éléments constitutifs sans en changer le sens, par opposition aux *mots* de la lexicologie qui regroupent l'ensemble du lexique (substantifs, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions, etc.); 2° la démarche terminologique consiste à remonter à la *notion* avant d'y accoler les termes qui expriment cette notion, alors qu'en lexicologie on rattache divers sens à une seule forme graphique, d'où la création artificielle du dictionnaire de langue par rapport à la terminologie qui situe le terme en contexte, de façon synchronique, en faisant ainsi état de la réalité; 3° les termes se retrouvent *avant tout* dans des documents spécialisés contrairement au lexique général; 4° la *mise à jour* est plus rapide qu'en lexicologie et l'*emmagasinement* d'un nombre impressionnant de données possible en raison du support sur fiches et de l'informatisation. Rappelons que, depuis des siècles, les lexicographes ont toujours

hésité à inclure un nombre trop élevé de termes (ou mots spécialisés) dans les dictionnaires; ce fut le cas dès le XVI^e siècle en France quand l'Académie française décida de rejeter d'emblée de son dictionnaire tous les termes des arts et métiers qui n'appartenaient pas au langage de la cour, seul considéré «noble».

Terminologie traductionnelle

La terminologie traductionnelle est née du fait que *des termes figuraient dans des textes de départ pour lesquels n'existait aucun équivalent connu ni facilement repérable en langue d'arrivée* (par exemple, «wysiwyg» en informatique en anglais, acronyme qui signifie «what you see is what you get»), ou que parmi les nombreux équivalents proposés dans certains cas pour un terme en langue de départ, *le traducteur n'arrivait pas à choisir le «bon» équivalent* (par exemple, sous l'entrée anglaise «lever», un lexique bilingue peut proposer plusieurs équivalents, «levier», «manette», «bras» etc., le traducteur ne sachant pas toujours lequel choisir), et enfin du fait que *les textes traduits manquaient d'uniformité* quant au choix des termes en langue d'arrivée et ce, d'un traducteur à l'autre.

Le Conseil des ministres, pour pallier ces lacunes, confia en 1974 au Bureau des traductions le mandat de vérifier et de normaliser la terminologie anglaise et française dans la Fonction publique fédérale et dans les organismes du Parlement du Canada. Cette vaste entreprise entraîna la création d'une banque de données terminologiques bilingue baptisée TERMIUM. La base provenait en partie de la banque de terminologie de l'Université de Montréal (BTUM) qui comprenait environ 150.000 termes auxquels se sont ajoutées, dans un premier temps, les fiches sommaires des traducteurs (TERMIUM I). Au fur et à mesure que l'interrogation se faisait, les terminologues épuraient et amélioraient le contenu de la banque (TERMIUM II, puis TERMIUM III).

Le poste de terminologue rattaché à une unité de traduction ou à un service linguistique était reconnu à la fois dans l'Administration fédérale, les organismes internationaux comme l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) à Montréal, les sociétés d'État comme Radio-Canada et les entreprises comme IBM et Bell Canada. Le travail du terminologue était diversifié: il devait principalement répondre aux demandes ponctuelles des clients (par exemple,

vocabulaire thématique du radar) en consignait les résultats sur des *fiches de travail* dont les champs étaient maintenant précisés: *mots-vedettes, synonymes, variantes orthographiques, régionales et autres, pondération* (un terme est «correct», «normalisé», «à éviter»; dans ce dernier cas la raison est indiquée), *définitions, contextes pertinents, sources* (bibliographiques et orales), *observations, notes techniques* à la fois en anglais et en français et dans une partie commune aux deux langues *illustrations* s'il y a lieu, *date* (des termes disparaissaient pour être remplacés par d'autres) et *identification du terminologue*. Celui-ci dressait aussi des dossiers complets en vue de la normalisation de certains termes par un comité composé de terminologues, de spécialistes du domaine et de représentants de divers organismes, participait à l'augmentation des collections en indiquant des ouvrages à commander, s'occupait de formation et de perfectionnement, d'information et de production de bulletins terminologiques. Ce type de terminologue attachait la même importance à l'anglais qu'au français, ce qui n'était pas le cas du terminologue engagé par l'Office de la langue française (OLF) à partir des années 70 et 71 dont la tâche s'inscrivait dans la volonté politique de la province du Québec de franciser les milieux de travail. L'OLF créa également une banque (BTQ). L'utilisateur avait alors la possibilité d'interroger deux grandes banques de terminologie, celle de l'Administration fédérale, particulièrement utile pour trouver rapidement une solution, et celle de l'Administration provinciale.

La terminologie traductionnelle était devenue active dans divers organismes, comme on l'a vu, et aussi dans les universités qui intégraient désormais des cours de terminologie aux programmes de traduction. En outre, les associations professionnelles reconnaissaient le terminologue au même titre que le traducteur et l'interprète. La fin des années 70 et les années 80 confirmaient le rôle crucial du terminologue dont les travaux servaient de pivot à la communication entre langagiers, administrateurs et spécialistes.

Années 80 et début 90

L'amélioration des méthodes de travail et du contenu des deux grandes banques ainsi que l'organisation de colloques sur la terminologie se sont poursuivies au cours des années 80, et ce jusqu'à maintenant. La réflexion théorique portait moins sur les généralités de

la terminologie (son identification et ses méthodes) que sur des difficultés liées à la recherche (définition et synonymie, par exemple), l'analogie avec d'autres disciplines, l'élargissement de l'application de la terminologie et l'internationalisation des données. Il y eut également une éclosion de *minibanques* de terminologie, d'où une certaine *décentralisation*. Les entreprises se mirent à concevoir leurs propres logiciels pour emmagasiner l'information, par exemple IBMOT d'IBM, ou encore pour dépouiller et repérer les unités terminologiques, cas de SATO de l'université du Québec à Montréal. TERMIUM devint accessible sur disque CD-ROM, ce qui permit d'augmenter le nombre des usagers. L'entrée et le retrait des données s'effectuaient directement à partir des ordinateurs individuels (PC); le courrier électronique fut couramment utilisé.

La réflexion s'est quelque peu déplacée également pour s'étendre au discours. En effet, les contextes relevés au cours des recherches terminologiques devenaient précieux pour mieux connaître les tournures idiomatiques propres à un domaine de spécialisation. On s'intéressa davantage à la phraséologie (d'ailleurs, un atelier sur ce sujet à lieu en ce moment à Ottawa), on commença à relever les syntagmes de discours et on rapprocha de nouveau la terminologie des langues de spécialité (lsp). Des liens plus étroits furent tissés entre terminologie et traduction automatique (TAO). L'entreprise Lexitec au Nouveau-Brunswick en est un exemple récent. Le terminologue devint encore plus polyvalent. La récession de ces dernières années a d'ailleurs contribué à ce phénomène. Certains services de terminologie de grandes entreprises comme Hydro-Québec, Domtar et IBM ont disparu (ce dernier a été rapatrié en France).

Étant donné que le terminologue a généralement reçu sa formation en traduction et qu'il est habitué à dépouiller des documents spécialisés en vue de l'élaboration de vocabulaires thématiques, un des aspects de son travail déjà mentionné, ne serait-il pas bien placé pour travailler davantage à des *modèles de traduction de textes* dans un domaine donné? Ou encore, ne serait-il pas rentable, dans un climat de marasme politique et économique, de jumeler les deux fonctions de terminologue et traducteur dans un domaine de spécialisation? Ce sont des hypothèses qui n'auront de solution qu'à l'essai. En attendant, les terminologues doivent, de concert avec les informaticiens, tenter de rendre les outils encore plus compacts et simples en vue de généraliser, pour l'ensemble de la population, le

recours à des banques de terminologie universelles de plus en plus miniaturisées et facile d'accès.

Notes

- * Voici quelques colloques qui ont eu lieu au Canada au cours des années 70:
 - 1972: Les données terminologiques, à Bale Saint-Paul
 - 1973: La normalisation linguistique, au Lac Delage
 - 1975: Essai de définition de la terminologie, au Lac Delage
 - 1976: Fondements d'une méthodologie générale de la recherche et de la normalisation en terminologie et documentation, à Ottawa
 - 1977: Colloque international de terminologie (linguistique, sciences et techniques; terminologie et traduction; terminologie informatique et documentation), à Québec
 - 1978: Table ronde sur les problèmes du découpage du terme, à Montréal.

Bibliographie

- Langues et sociétés*, Les actes du colloque sur la situation linguistique au Québec tenu le 13 mai 1992 à Montréal, Québec, Office de la langue française, Gouvernement du Québec, 1993.
- Le rôle du terminologue dans la fonction linguistique d'un organisme*, journée d'étude organisée par l'Organisation des Nations Unies, le Conseil international de recherche et d'étude en linguistique fondamentale et appliquée, le Secrétariat d'État du Gouvernement du Canada, à Montréal le 1^{er} septembre 1984, Montréal: Publication CIRELFA, 1986.
- Schaetzen, C. de, rédacteur (1989), *Terminologie diachronique*, Actes du colloque organisé à Bruxelles les 25 et 26 mars 1988, France: Conseil international de la langue française.
- Terminologies for the Eighties*, New York: K.G. Saur, Infoterm Series 7, 1982.
- Wade, Mason (1963), *Les Canadiens français*, Ottawa: Le cercle du Livre de France, 2 tomes.